

## Chap 12 – Les transformations des structures économiques et financières

### I- Les grandes mutations sectorielles depuis le 19<sup>e</sup> siècle :

- Les idées des auteurs classiques commencent à avoir un retentissement en France dès la fin du 18<sup>e</sup> siècle lorsqu'en 1791, la *loi le Chapelier* consacre la suppression des corporations de métier, et ce afin de favoriser l'investissement et donc l'innovation. Les vagues d'innovations ainsi permises vont ainsi être matériellement mises en application *via* la mécanisation de la production au 19<sup>e</sup> siècle, générant des gains de productivité et stimulant donc la croissance, d'où ce trend à la hausse constaté dans les PDEM. Parallèlement en Grande-Bretagne, les gains de productivité générés par la Révolution agricole entraînent un premier déversement vers l'industrie (Sauvy, 1980) conformément à la *loi d'Engel* (1857). En France, une forte tradition agricole tend à maintenir la petite exploitation familiale tout au long du 19<sup>e</sup> siècle (*tarifs Méline*, 1892). Les Trente Glorieuses opèreront le basculement, la société devenant « industrielle », entretenue par un paradigme rationaliste fordiste et parachevé par le keynésianisme où consommation et investissement sont désormais étroitement liés : le travail harassant est accepté en contrepartie d'un « compromis » sur une hausse des salaires, qui pousse à la hausse la demande globale et permet ce faisant l'optimisme des entrepreneurs sur fond de croissance économique soutenue.

- La demande de plus en plus tournée vers les services consacre la fin du fordisme, l'externalisation croissante des activités des entreprises, la chute des entreprises non-concurrentielles en vertu des règles de la mondialisation entraînent une désindustrialisation et un second déversement dans les PDEM au cours des 1970s : et Touraine de parler de « société post industrielle » (1969). Dominée par l'outil informatique en plein essor aux Etats-Unis et la connaissance, cette société permet aux innovations de se diffuser dans une logique de « rendements croissants » (*fonction Cobb-Douglas avec  $h > 1$* ). Mais les gains de productivité, plus faibles dans ce secteur, suscite la crainte des PDEM ; et Baumol d'établir que ce passage au « secteur non progressif » entraînerait l'économie vers la stagnation (1967). Mais à y regarder de plus près, c'est précisément dans l'immatériel que les pays trouvent aujourd'hui leurs avantages comparatifs (*R&D, marketing*). Des plans de reconquête industrielle ont toutefois été lancés dans les PDEM, comme récemment le *plan Gallois* (2012) en France.

### II- Les grandes mutations financières depuis le 19<sup>e</sup> siècle :

#### A) L'augmentation croissante des besoins de financement au 19<sup>e</sup> siècle :

-Pour soutenir la croissance, un réel système financier a été nécessaire. Après les échecs du *système de Law* (1720) sous Louis XV et des assignats pendant la Révolution française, l'heure est à la création de la Banque de France sous Napoléon Bonaparte, le 18 janvier 1800. Cependant, les petites unités familiales, principalement tournées vers le *leading sector* textile de la 1<sup>e</sup> Révolution industrielle, permettent aux « entrepreneurs-capitalistes » (Turgot) de s'autofinancer sur leurs capitaux propres, leur conférant ainsi le titre de « self-made men » (Schneider, J-D Rockefeller). Cette tendance se poursuit jusque dans les 1880s, phase B de Kondratiev, où les grappes d'innovations et la concurrence accrue dans le cadre de la « première mondialisation » (Berger) supposent un renouvellement permanent de machines toujours plus coûteuses. Pour répondre à cette augmentation des besoins financiers, les entreprises vont de plus en plus se constituer en société anonyme (SA), dont les risques de financement sont moins élevés. Parallèlement, on assiste à la « deuxième révolution

bancaire ». Pour organiser la **collecte systématique de l'épargne dormante du grand public** et la drainer vers l'industrie afin de soutenir l'activité économique sont créées de grandes banques d'inspiration saint-simonienne. **Le Crédit Lyonnais est par exemple créé en 1863**. Deux modèles de banque coexistent : l'Allemagne, les Etats-Unis et la France adoptent la **banque mixte**, le Royaume-Uni le modèle de **banques séparées (dépôts/affaires)**. L'Europe devient alors « *le centre de gravité de la finance mondiale* » (**Hautcoeur, La crise de 1929, 2009**) : la Grande-Dépression entraîne le placement d'épargne européenne à l'étranger, ce qui n'est pas sans susciter la crainte de certains intellectuels en France, comme **A. Briand**, qui y voyait là la cause du chômage et de la stagnation en France.

- L'instabilité monétaire de l'entre-deux guerres pousse les banques à davantage se concentrer et à développer des **réseaux de succursales** plus larges. Mais les chocs repartent de plus belle : suite au krach **d'octobre 1929**, les Etats-Unis rapatrient leurs capitaux, et empêchent ce faisant les banques allemandes de financer les entreprises. Les PDEM sont frappés par les faillites puis le mécanisme de **déflation par la dette (Fisher)** auquel les banques ne savent pas répondre. **Roosevelt** décide alors d'adopter des mesures bancaires avec le **Glass Steagall Act** et le **Securities Act (1933)** avant de dévaluer le dollar (**1934**) : le premier vise à la séparation des banques de dépôt et banques d'affaires ainsi qu'à la mise en place de la « **régulation Q** » pour plafonner les taux d'intérêt sur les dépôts bancaires, le second à limiter la spéculation.

### **B) La nationalisation du réseau bancaire et l'économie d'endettement (1945-1980s) :**

Dans un souci premier de reconstruction au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Etat français sous **de Gaulle** décide de nationaliser les grands établissements bancaires et d'organiser le crédit : la **loi bancaire du 2 décembre 1945** sépare ainsi banques de dépôt, banques d'affaires, et banques de crédits à moyen et long terme, supervisées par le « **Conseil National du Crédit** », chargé de veiller à la régularité des opérations et à leur conformité avec l'intérêt national. L'idée est de **réglementer les activités bancaires** afin que l'allocation du crédit privé s'adapte aux lignes fixées par le **plan Monnet** : l'octroi de crédit aux secteurs essentiels pour la reconstruction est ainsi rendu prioritaire. Rendue possible par l'encadrement international des capitaux fixes privés dans le cadre de Bretton-Woods, cette loi crée les conditions d'une reconstruction rapide et efficace, qui ouvre la voie aux Trente Glorieuses. **On entre réellement dans une économie d'endettement avec les lois Debré (1966)**, qui permettent d'assouplir ce cadre strictement planifié et de lui préférer la **concurrence bancaire (suppression de la spécialisation bancaire)**. La logique est la suivante : entreprises et ménages en besoin de financement font appel aux banques, qui elles-mêmes se financent grâce à la Banque centrale. **Se développe alors un cercle vertueux à l'origine d'une « inflation de croissance »** : la création monétaire créée par ce recours au crédit permet de **réduire les taux d'intérêt réels**, et débouche sur « **l'effet de levier** » d'endettement, cad qu'il est avantageux de passer par l'endettement pour financer ses investissements puisque le taux d'intérêt est faible ce qui réduit le fardeau de la dette.

### **C) La libéralisation de l'économie et le financement de marché (1980s - ) :**

- Mais les difficultés de l'économie d'endettement se font vite ressentir : taux d'inflation gonflant dans les **1970s**, système très protégé, absence de réelle concurrence au moment où se libéralise progressivement l'économie. **Les thèses d'Eugène Fama sur l'efficience des marchés financiers faisant florès, les pays se dirigent donc vers la libéralisation des marchés financiers** dans les **1980s** : création d'un second marché en **1983**, mise en place de lois bancaires en **1984**, création d'un marché financier spécialisé dans les produits dérivés en **1986**, création des OPCVM en **1988**, le tout pour réduire les procédures, décloisonner les

activités, afin de permettre aux entreprises et aux ménages de **se financer mais également de valoriser leur épargne** plus facilement. Bref, l'économie entre dans un processus de désintermédiation qui permet aux acteurs de **passer directement par le marché pour se financer** sans passer par le crédit bancaire. Sous le gouvernement **Chirac (1987)**, une première vague de privatisation bancaire est lancée. Les places financières tendent peu à peu à fusionner et à monter en puissance (*Euronext fusionne avec le New-York Stock Exchange en 2007 pour devenir la première place boursière du monde*).

- Mais les **1990s** sont marquées par une **série de faillites bancaires** en cascade. L'absence de mutualisation des banques, le développement de la finance structurée, le primat accordé à la logique actionnariale (*shareholder*), le développement de la spéculation court-termiste, son intensification permise par les technologies informatiques et la création de produits financiers de plus en plus complexes ont créé une instabilité bancaire croissante. Les banques ont bien évidemment leur part de responsabilité dans la crise de **2008** : *doit-on aujourd'hui réformer l'architecture financière et bancaire mondiale ?* Doit-on mettre en place un « *impôt progressif mondial sur le capital* » comme le suggère **Piketty (2013)** **pour mettre un terme à cette société de rentiers**, ce « capitalisme de connivence » (**J-M Daniel, *L'Etat de connivence, en finir avec les rentes*, 2014**) qui donne la priorité au capital, au patrimoine et aux rentes au détriment de la croissance ( $r > g$ , « *force de divergence fondamentale* », p53) ? **Pour appliquer les conclusions du rapport Meadows à l'environnement financier qui nous entoure**, « *décider de ne rien faire, c'est décider d'accroître le risque d'effondrement* » ...

### **III- Du paysan à l'agriculteur, de l'agriculture au complexe agro-industriel**

#### **A) Les mutations de l'agriculture**

En France, le **pic de population rurale** est atteint dans les **1880s**. L'exode rural débute à la fin du **XIX<sup>e</sup>**. L'entre-deux-guerres connaît une légère hausse de la population rurale, puis on assiste à un exode rural massif durant les 30 Glorieuses. En termes absolus, les prix des produits agricoles augmentent, mais des proportions moindres que les prix des produits industriels, d'où une baisse des prix relatifs. Sur la période 1970-2000, les prix agricoles ont augmenté approximativement 2 fois moins vite que l'ensemble des prix. Cela s'explique de deux façons. Tout d'abord, par la **loi de King** (*il constate au XVII<sup>e</sup> que lorsqu'il y a une forte hausse de la production agricole, les prix baissent très significativement*) : même un très faible excédent de l'offre par rapport à la demande dans le domaine agricole entraînera une forte baisse des prix, **du fait de la faible élasticité de la demande agricole par rapport aux prix**. La demande réagit peu aux variations des prix, il faut une forte baisse des prix pour retrouver l'équilibre, quand l'offre augmente. Enfin, les producteurs agricoles sont, par rapport au marché, dominés : ils sont nombreux (*atomicité*), tandis qu'il y a un nombre limité d'acheteurs (*oligopsonie*) : les industriels de l'agro-alimentaire et les centrales de distribution. **Dans *La fin des paysans* en 1967, Henri Mendras soutient que la fin des paysans ne signifie pas simplement une évolution quantitative, mais aussi que le système paysan traditionnel est, dans une large mesure, remis en cause. C'est un basculement de la logique agricole : une évolution technique renvoie également à l'ensemble des modalités de fonctionnement de la production. La modernisation de l'agriculture implique des transformations totales de l'environnement économique et social des agriculteurs. Progressivement, on glisse de la logique paysanne au « complexe agro-industriel ». Les transformations sont plus qualitatives que quantitatives.** Historiquement, la contrainte principale des paysans a été le climat et ça n'est plus le cas maintenant. Cependant, de nouvelles contraintes apparaissent : importance des conditions économiques dans le fonctionnement des exploitations ; intégration par

l'amont (*dans l'exploitation agricole, il y a besoin de plus en plus de capital et de consommations intermédiaires*) ; intégration par l'aval (*les produits agricoles sont de moins en moins vendus par les agriculteurs aux utilisateurs finaux*). Le risque est celui d'une crise des ciseaux.

### B) Les formes du « *malaise agricole* »

Le malaise agricole ne renvoie pas seulement aux difficultés économiques, il y a aussi des enjeux sociaux. On assiste à une perte d'influence ainsi qu'à une marginalisation sociale du monde agricole. Le revenu agricole est de plus en plus lié aux subventions : aujourd'hui, les subventions représentent plus de 80% du revenu des exploitations françaises, **la perte de revenu liée à l'abandon du prix plancher de la PAC en 1992 et compensée par des subventions**. Laetitia Clavreul dans un article publié dans le *Monde* en 2009 s'interroge sur comment l'agriculture entend devenir plus verte. Une nouvelle « *révolution verte* » serait en cours. Un des principaux problèmes de l'élevage sont les émissions de gaz à effet de serre. Par ailleurs, on remarque des inégalités croissantes dans le monde agricole. Certaines exploitations sont en déficit, et une minorité arrive à faire beaucoup de résultats. Dès lors, ces inégalités conduisent à des divergences d'opinion.

### C) Quelles évolutions pour l'agriculture ?

L'orientation de l'agriculture est liée à différents acteurs et doit tenir compte de la diversité du monde agricole, des contraintes internationales et de la demande. On peut développer 4 pistes dans l'évolution de l'agriculture :

- Une agriculture productiviste et technicienne. La tâche de l'agriculture est de nourrir dans les meilleures conditions possibles la part la plus importante possible de population, d'où la priorité à l'activité de production. Dans cette perspective, les OGM peuvent être considérés comme un élément favorable à la production. Il y a des interrogations sur le mode de rémunération des agriculteurs. Le modèle serait l'agriculture américaine. Certains considèrent que ce serait l'agriculture du bassin parisien.
- La marche vers la qualité. On peut être efficace en produisant beaucoup, mais aussi en produisant moins, mais mieux. La production est quantitativement plus limitée avec des produits à plus haute valeur ajoutée : labels, identification de l'origine du produit (*ou nom de l'agriculteur*), la production biologique.
- L'agriculteur « *jardinier du paysage* » : redéfinition des fonctions de l'agriculture autour d'activités liées à l'espace rural. L'agriculture n'a pas pour unique fonction de produire, il a aussi une fonction de conservation et de valorisation de l'espace rural. Un espace agricole laissé à la nature se transforme en friche. Via les CTE (*Contrats Territoriaux d'Exploitation*), l'agriculteur est rémunéré, par contrat, par l'administration pour l'entretien des chemins ruraux par exemple.
- La diversification des activités. Des productions de services autour de l'espace rural se développent : gîtes dans la ferme, accueil de colonies de vacances...

Le devenir de l'agriculture ne sera pas univoque mais renverra à des logiques plurielles selon les types de production et les régions. Il faut tenir compte de la complexité des évolutions : le mouvement de hausse du prix des matières premières en 2007-2008 s'enchaîne avec une très forte dépression en 2009 et une reprise significative en 2010. Ces fluctuations entraînent de fortes variations des revenus agricoles, ce qui aura un impact sur l'évolution du monde agricole.

## IV- La désindustrialisation : mythe ou réalité ?

### A) Identifier et cerner le phénomène

La désindustrialisation se manifeste par la **conjonction de plusieurs logiques**. Tout d'abord par une **réduction absolue et relative de l'emploi industriel à partir des 1970s** (*les femmes ne sont pas trop concernées*). Dans la zone euro, la contraction de l'emploi manufacturier n'est pas spectaculaire. Par contre aux USA, à partir de **2000**, il y a un effondrement de l'emploi manufacturier : il baisse de 1/3 sur 10 ans. Ensuite, on observe une baisse de la part de l'activité industrielle dans le PIB. Ce mouvement est relativement uniforme dans les principaux PDEM. Mais la production manufacturière augmente quand même : on constate un trend de croissance. Même les pays subissant une désindustrialisation ont une croissance de leur production. Ensuite, on peut observer cet impact sur le commerce extérieur. La désindustrialisation est caractérisée par des **difficultés en termes de solde commercial**, ce qui est significatif aux USA, mais aussi en Europe si on retire l'Allemagne des statistiques, et un gonflement des importations.

Pour **Gilles Le Blanc**, « *l'industrie incarne, figure et structure un espace sociopolitique : c'est le terrain de la lutte des classes, de l'affrontement patrons/salariés, des grèves et des grandes revendications sociales, et l'origine des syndicats* ». *L'industrie, dans l'imaginaire social, apparaît comme la base de la richesse*. De plus, on a une dynamique sociale qui s'est dans une large mesure construite autour des questions liées à l'industrie : les relations sociales sont fondamentalement des relations liées à l'industrie. Enfin, l'activité industrielle a contribué à modeler, à construire l'espace urbain. Par ailleurs, on observe que la désindustrialisation est un phénomène différencié selon les branches. L'emploi industriel direct, *i.e.* ne concernant que l'industrie, **diminue de 500.000 en France** entre **1995** et **2006**. Mais **cette diminution concerne essentiellement les « secteurs fortement exposés »**. Pour les autres secteurs, soit on a une légère création d'emploi, soit des diminutions moins significatives. L'industrie a particulièrement souffert de la crise de **2008** : forte contraction des projections d'embauches par les entrepreneurs. Les travaux de l'INSEE mettent en avant la baisse de la part de l'industrie dans la valeur ajoutée, dans l'emploi total et dans l'investissement. Néanmoins, la part de l'investissement est supérieure à la part de l'emploi et de la valeur ajoutée. Si on prend la valeur ajoutée en volume, plutôt qu'en prix courant, la baisse de la valeur ajoutée n'est que de 2%.

### B) Le débat autour des interprétations de la désindustrialisation

Le secteur industriel est marqué par des **gains de productivité élevés**. Pour produire la même quantité, il faut moins de main d'œuvre ; *pour maintenir l'emploi, il faut augmenter la demande*. Dans cette première lecture, la désindustrialisation renvoie à la dynamique de la productivité industrielle, et s'appuie sur la question de la **demande** : la dynamique de la demande pour des produits industriels sera insuffisante pour permettre de garantir l'emploi dans un domaine où on a des gains de productivité significatifs. La désindustrialisation est alors une évolution inéluctable, liée à la marche vers une économie et une société postindustrielle (**Daniel Bell**). C'est à partir dès **1930s**, et en particulier sous l'impulsion des travaux liés à l'élaboration d'un cadre comptable national, qu'un certain nombre d'auteurs commencent à s'intéresser au **secteur tertiaire**. **Allan Fisher** observe un glissement des emplois et des investissements du secteur primaire (*les activités agricoles et extractives*) vers le secondaire puis enfin le tertiaire. C'est sans doute à cet auteur que l'on doit l'invention du terme tertiaire. **Colin Clark** constate lui aussi un **glissement inéluctable** vers les services, glissement qu'il attribue à une tertiarisation de la demande finale. Ce sont ses réflexions qui aboutissent à la généralisation de la trilogie sectorielle. Il note également que dans nombre de services, la productivité est nettement plus faible que dans l'industrie. Il n'en tire cependant pas de définition générale contrairement à ce que fera **Jean Fourastié**. Ce dernier

est sans doute le premier à proposer une définition positive (*i.e. non résiduelle*) des services. En retenant comme critère le rythme de croissance de la productivité, Fourastié distingue : le secteur primaire qui regroupe les activités dont le rythme de croissance de la productivité est moyen ; le secteur secondaire, qui comprend celles dont le rythme de la croissance de la productivité est élevé et enfin le tertiaire, qui réunit celles dont le rythme de croissance de la productivité est faible ou nul. Il faut attendre les **1960s** pour que se développent des travaux orientés vers l'étude du tertiaire, et sous l'impulsion du NBER. Les travaux de Daniel Bell en **1976** annoncent l'avènement d'une société postindustrielle, s'inscrivent très nettement dans la vision du tertiaire qui met en avant la croissance du revenu par tête dans les nations occidentales. L'industrialisation et la productivité industrielle élevée ont contribué à une grande profusion des biens matériels. En effet, du fait de coûts relativement faibles, les ménages peuvent accroître rapidement leur niveau d'équipement en appareillages domestiques. Cette abondance de biens matériels sera d'ailleurs également au cœur de la principale thèse concurrente de celle de Bell, à savoir la théorie du self-service défendue par Gershuny. Cette dernière est en effet élaborée sur le constat d'une tendance au « suréquipement » des ménages en technologies domestiques visant à autoproduire des services au sein de la sphère familiale. Les approches néo-industrielles sont à la fois nombreuses et variées. Elles ont néanmoins en commun de ne pas envisager les services en dehors d'une économie à base prioritairement industrielle. Il revient à **Delaunay et Gadrey** en 1987 d'avoir catégorisé les principales approches concernées.

Les entreprises développent des stratégies d'externalisations : un certain nombre d'activités, auparavant réalisées dans le cadre de l'entreprise par des salariés de celle-ci, sera réalisé par des prestataires de services. La désindustrialisation est fondamentalement un processus des économies développées, occidentales ; il est beaucoup moins marqué, voire absent dans les pays émergents. Plusieurs facteurs contrebalancent les mouvements de la délocalisation :

- IDE étrangers en France : 30000 emplois créés par des entreprises étrangères en France en **2010**.
- Achats en produits industriels des nouveaux pays industriels à travers une triple demande : biens d'équipement, infrastructures (*EPR*), produits industriels de luxe.
- Effets de déversement liés aux gains de pouvoir d'achat : le fait de produire dans des pays à faible coûts entraîne une baisse des prix de certains produits, des gains de pouvoirs d'achat dans les PDEM, et doit permettre le développement d'une demande pour d'autres types de biens, d'autres services
- Interrogations sur les relocalisations (*cf. El Mouhoub Mouhoud*) : coûts liés à la délocalisation (*qualité, contrôle...*), coûts de transport, proximité avec le marché.

Cependant, les délocalisations présentent des points positifs, elles ne sont pas forcément mauvaises. Certains les analysent comme une des dimensions de la destruction créatrice et du réaménagement des structures productives. Le problème n'est alors pas la délocalisation, mais la capacité à faire émerger de nouvelles activités. De plus, la thématique des délocalisations apparaît et réapparaît dans les périodes difficiles, de montée du chômage. Quand l'emploi va mieux, on n'en parle pas, car l'économie assure l'emploi. Cela montre bien, une nouvelle fois, que la délocalisation n'est pas un problème en soi.

L'industrie française souffre de handicaps structurels. Tout d'abord, sur le positionnement des produits. La France est plus présente sur des domaines où la concurrence se fait sur les prix, et l'Allemagne serait plus présente sur des activités où la concurrence se ferait par les quantités : or, si on se base sur la qualité, on est moins soumis à la concurrence des PED. Ensuite, un handicap concernant la structure du tissu industriel. L'Allemagne a beaucoup plus de moyennes entreprises industrielles, qui sont efficaces à l'exportation. Les stratégies en matière de délocalisation sont aussi différentes : l'industrie française délocalise la totalité de

son unité de production et fait importer le produit fini, tandis qu'en Allemagne, surtout depuis les 1990s, la stratégie consiste à délocaliser une partie du processus de production et l'assemblage reste en Allemagne. Ensuite, le troisième handicap repose sur les efforts de recherche et la proximité de la recherche et de l'industrie : en France, la recherche publique est significative, aussi forte qu'ailleurs. Enfin, l'activité industrielle a une meilleure image en Allemagne.

### C) Faut-il chercher à lutter contre la désindustrialisation ?

Si la désindustrialisation n'est qu'un phénomène normal dans la dynamique économique, si elle s'inscrit dans la loi des secteurs, dans la dynamique de la productivité, de l'offre et de la demande, une politique spécifique ne se justifie pas, il n'y a pas nécessairement besoin de s'inquiéter et donc de prendre des mesures destinées à favoriser l'industrie. Par contre, *il peut être souhaitable de mettre en place des politiques permettant d'accompagner la mutation des structures productives.*

L'important est d'avoir une politique orientée vers l'innovation, permettant l'adaptation des structures productives. Il ne s'agit pas de cibler l'industrie, mais de se centrer sur la capacité du système à faire émerger des activités nouvelles, des logiques productives nouvelles, des nouveaux emplois, permettant donc le renouvellement du système productif.

Il est souhaitable de conserver un certain niveau d'industrialisation. L'élément problématique est la concurrence internationale, et plus précisément la compétitivité coût : pour maintenir un niveau d'industrialisation, il faut réussir à maîtriser ses coûts de production. Le problème est de savoir comment maîtriser ces coûts de production. Cohen et Zysman en 1987 dans *Manufacturing matters: the myth of the post industrial economy* mettent en évidence les transformations des modes de fonctionnement de l'industrie. Ils réfutent ainsi l'idée d'un développement économique appuyé sur une succession d'étapes qui amènerait les services à se substituer à l'industrie. Ils écrivent : « nous soutenons que le principal changement affectant nos sociétés contemporaines se situe bien dans la transformation, à la fois de l'industrie et des services, et non pas dans le remplacement de l'industrie par les services ». Les services se situent par rapport à l'industrie dans une logique de complémentarité et non pas de substitution. Dans cette analyse, les services restent subordonnés à l'industrie. Cette dernière continue clairement de jouer un rôle central au sein du système économique. Ce sont à la fois sa compétitivité et son renouvellement qui créent les conditions de l'expansion des services.

Par ailleurs, on observe la mise en œuvre de mesures de type protectionniste pour limiter la désindustrialisation. Certaines pistes disent que pour gagner en compétitivité, il ne s'agit pas essentiellement d'agir sur les coûts de production, ce qui risque d'avoir un effet contreproductif en termes de croissance, mais de mettre en mesure protectionnistes. Pour P. Artus « la réindustrialisation va se révéler très difficile, sinon impossible ». Les écarts de croissance et de coût entre pays développés et émergents poussent à la délocalisation.

### V- Vers une économie de services ?

Fourastié définit le secteur des services comme un secteur à faibles gains de productivité (*beaucoup de capital humain, peu de mécanisation*).

### A) Comment expliquer la dynamique des services ?

Le modèle de Baumol repose sur trois hypothèses :

- Les gains de productivité du travail sont en moyenne élevés dans la plupart des activités industrielles et agricoles (le « secteur progressif ») et faibles ou nuls dans les services ou en tout cas une bonne partie d'entre eux (le « secteur stagnant »)
- Les salaires tendent à s'égaliser dans les deux types de secteurs. De ces deux hypothèses, il résulte que le prix relatif des services du secteur stagnant ne cesse de croître par rapport à celui des biens industriels et agricoles
- Une troisième hypothèse intervient alors : la demande relative de services ne faiblit pas, en volume, par rapport à celle de biens industriels ou agricole, en dépit de la progression du prix relatif des services. On en déduit assez simplement que la part de l'emploi dans les services à « *productivité augmente* » ne peut que croître, sans autre limite que celle de la validité des hypothèses

Il ne fait pas de distinction ternaire des secteurs : il oppose un secteur progressif et un secteur stagnant. Les salaires de ces deux secteurs tendent à s'égaliser : si, dans l'un des deux secteurs, les salaires sont plus hauts, il y aura un déversement de main d'œuvre. Ainsi, par un fonctionnement marchand, il y a égalisation (*loi de fatalité des coûts de Baumol*).

La dynamique de la demande est liée à la hausse du niveau de vie (*loi d'Engel*). On peut aussi avoir des enjeux plus qualitatifs. La dynamique des services repose sur les stratégies des entreprises, l'externalisation conduit au développement des services aux entreprises. La réflexion actuelle porte sur l'apparition de nouveaux types de liens entre biens industriels et services. P. Moatti parle d'économie de « bouquets » dans *Des bouquets pour répondre globalement aux besoins des clients* en 2006 : le producteur propose un ensemble cohérent de biens et de services liés. Cela peut s'interpréter comme une stratégie commerciale, mais ça aura un impact sur l'organisation de l'entreprise et sur la répartition des secteurs. Un bouquet est une offre commerciale portant sur un ensemble de produits (biens ou/et services), dont chacun fait l'objet d'une demande distincte et est associé à un marché spécifique, et qui sont complémentaires dans la production d'effets utiles correspondant à une fonction particulière pour le destinataire. La métaphore entend souligner deux caractéristiques essentielles du contenu de ce type d'offre commerciale : la diversité de son contenu et sa cohérence. Une fonction est une unité de besoin, ce terme devant être entendu dans son sens le plus général. *L'économie de fonctionnalité stipule une mise à disposition d'un bien par un producteur.* Cela décharge l'acheteur de l'urgence, de l'entretien, de la question fine du coût... Nicolas Buclet développe cette idée en 2005. L'expression « *économie de fonctionnalité* », et son équivalent « *service economy* », sont apparus à l'initiative de Walter Stahel et d'Orio Giarini en 1986. *Le concept qui se cache derrière cette appellation, est celui de vendre des services aux clients plutôt que des biens matériels.* Dans cette optique, une entreprise reste propriétaire des biens qu'elle met à disposition de ses clients, tandis que son chiffre d'affaires est lié à l'usage de ces biens par les clients. L'exemple des photocopieurs de Rank Xerox vient bien entendu à l'esprit lorsqu'on évoque ce type de prestation économique. *Cela va en contradiction avec le principe de la « société de self-service » de Gershuny : il y a une tendance à substituer les produits industriels aux services dans nos sociétés. Sa thèse est de dire qu'il y a un mouvement qui est le développement d'un self-service : un certain nombre d'actes de la vie quotidienne sont réalisés par les individus grâce à des machines sans avoir recours aux services.* Michèle Debonneuil développe l'économie du quaternaire : cela correspond à l'utilisation des techniques modernes de communication et de transmission de l'information pour optimiser la fourniture de services aux personnes. Il s'agit de croiser services et TIC.

## B) Les conséquences économiques et sociales de la montée des services

Une économie de service, par rapport à une économie industrielle, peut être caractérisée par un dynamisme de la croissance affaibli, car les gains de productivité y sont en moyenne plus faibles, ce qui aura au bout du compte un impact négatif sur l'ensemble de l'activité. Aujourd'hui, il n'y a toutefois pas de relation indiscutable entre degré de tertiarisation de l'économie et rythme de la croissance. Le problème est de parvenir à distinguer de ce qu'il en est de la conjoncture économique, et de la tendance de moyen et long terme. Une autre piste est de dire que l'économie de service est une économie pouvant être marquée par des risques inflationnistes plus forts, une nouvelle fois du fait de faibles gains de productivité.

**Cohen** dans *Nos temps modernes* travaille sur la question du traitement et de la circulation de l'information. Avec le développement des services et des NTIC, on a des modalités nouvelles autour de la circulation et de la qualité de l'information, qui auront un impact sur la quantité de certains travaux, et sur la nature du travail. Aujourd'hui, on a de plus en plus d'acteurs ayant la possibilité de traiter et de gérer eux-mêmes l'information s'articulant avec leur travail. Il donne l'exemple suivant : des emplois de type secrétariat, assistant commercial, i.e. des emplois où il s'agit de mettre en forme des éléments informatifs sont aujourd'hui remis en cause, car cela peut être fait directement par les commerciaux, les cadres, grâce aux traitements informatiques... **André Gorz** parle de « *société de valets* » : quand j'échange, je le fais, normalement, car quelqu'un est plus performant que pour moi réaliser une tâche. Mais le recours à un service à la personne ne se justifie pas par une plus grande qualification/performance, mais par le fait que, grâce à une hausse de revenu, je peux faire appel à quelqu'un, et ainsi me dégager du temps.

Il y a aujourd'hui de plus en plus d'interrogations sur la pertinence du découpage traditionnel des activités économiques en grands secteurs d'activité (*hérité de la période industrielle des 30 Glorieuses*). Les découpages qui apparaissent évidents à l'époque sont aujourd'hui de plus en plus problématiques, d'où l'idée d'un éclatement des secteurs sous la triple influence de l'évolution technique, des stratégies des entreprises, des modes de vie.

En France, 60% des richesses matérielles, du capital physique est détruit durant la WW2. Cette destruction touche essentiellement les plus riches et explique donc la réduction des inégalités qui va suivre.

### Chiffres :

- Productivité horaire en Europe représente 45% de la productivité des Etats-Unis en 1950. Elle remonte à 90% à la fin des 1980s.
- La part d'autofinancement des entreprises jusqu'aux années 1880 est d'environ 70%

### Citations :

« *L'or de notre pays ruisselle sur le monde entier et si l'on peut exprimer une inquiétude ou un regret, c'est qu'il n'en reste pas assez dans le pays lui-même* » (**A. Briand**)

« *Les tenants de la théorie économique dominante pourraient envoyer le télégramme suivant aux gouvernements de la planète : « marchés toujours équilibrés. Stop. Pas de crise financière, pas de chômage, pas d'insuffisance de la demande. Stop. Surtout ne faites rien. Stop »* (**J-P Fitoussi, Le théorème du lampadaire, 2013**)